



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## Motion

Luxembourg, le 16 décembre 2020

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

PLs 7666 & 7667

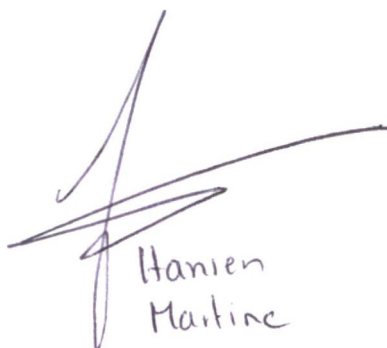
- prenant acte de l'introduction d'une taxe carbone pour 2021
- estimant que certains seront plus affectés par la nouvelle taxe carbone que d'autres
- estimant que cette taxe pèse davantage sur les couches moins favorisées de la population
- saluant que l'introduction de la taxe carbone sera accompagnée par des compensations sociales notamment pour les bas revenus à savoir une hausse de 10% de l'allocation de vie chère et une augmentation du crédit d'impôt pour salarié et pensionné
- estimant que les frais supplémentaires engendrés par l'introduction de la taxe carbone ne sont pas respectivement pas entièrement couverts par les compensations sociales pour une partie de la population
- précisant qu'il s'agit de personnes qui doivent recourir à leur voiture à cause de la durée de trajets trop longue, d'absence d'un accès direct ou d'absence de transports publics aux heures de travail surtout lorsque le travail s'effectue de nuit respectivement le travail en pauses ;
- prenant acte que ces gens ne peuvent pas profiter de la gratuité des transports publics ;



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

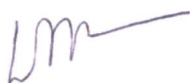
Invite le gouvernement

- à prévoir au-delà des mesures compensatoires annoncées des compensations supplémentaires pour tous les ménages qui au vu de leur situation professionnelle respectivement leur lieu de résidence ne peuvent pas recourir à la gratuité des transports publics et afin de prévenir des nouvelles inégalités liées à l'introduction de la taxe carbone en 2021



Hanien  
Martine


L. MOSAN



A. Weirich



S. Gilles Roth



Marc Spautz